

L'Assemblée Provinciale et provisoirement Administrative  
n<sup>o</sup> 67. De South  
2.

Q

Monsieur St. Leger Commissaire National Civil  
à Sydney

Port au Prince le 13 Mars 1792



L'Assemblée a reçu vos dépêches du 10 et 14 de ce mois, sans s'arrêter à aucune  
Considération, et sans rechercher les Causes du malheur qui vient  
de ruiner un des plus beaux quartiers de la Colonie, et d'accroître le nombre des  
victimes, elle s'est occupée, sans aucun détail, du moyen de porter des secours  
à ces infortunés quantités pour les conserver, et être encore tous, les brutes,  
restés, tel soit le devoir rigoureux que lui prescrivent l'humanité et  
l'Intérêt de la province; son premier soin a été de le remplir  
mais revenant en suite sur ce qui s'est passé entre les troupes et le  
Commandant militaire, lors de ses premières réquisitions, dont l'effet étoit  
de priver le malheur qui p. touz l'Assemblée et tout le bon Citoyen  
d'un la plus Grande Consternation, elle ne peut s'empêcher de gémir sur  
la fatale issue qui nous faisoit le Veis, et qui peut être est l'unique  
Cause des desastres qui vont desoler la province de l'ouest.

Non ne pouvant nous taire que nous sommes vivement pénétrés de  
C'est-à-dire

Contraste frappant qui se trouve entre vos deux Députés, et surtout  
entre ces Députés et les lettres officielles soit de la prétendue Municipalité  
de Liégane, soit de l'Assemblée Coloniale relativement au Camp de  
la farine.

quand même la prétendue Municipalité de Liégane ne nous aurait  
pu écrire, que les gens de Couleur de son territoire et surtout ceux  
de bon Coffy, soulevaient les nègres, nous savions déjà que le Camp  
de bon Coffy qui vient d'attaquer Liégane est un composé de gens de  
Couleur et nègres libres qui ont entraîné de balayer dans leurs révoltes  
et nous sommes surpris de lire dans votre lettre qu'une troupe de  
Nègres de bon Coffy a attaqué Liégane. Comme si votre intention était  
de faire entendre que les hommes de Couleur n'ont eu aucune part à  
ces brigandages; mais quelle que soit votre opinion à cet égard, —  
quelle que soit la nôtre, la vérité pénétrera le usage dans lequel  
on voudrait l'envelopper; ce n'est plus le moment de s'occuper de  
desuiffes; le salut de la Colonie doit faire oublier tous les intérêts  
particuliers, pour un bague qui au moyen de quelques de plus grands  
malheurs. nous sommes persuadés que vous y concurrez de toute  
l'influence que peut avoir votre Caractère.

L'Assemblée doit avoir vous prévient quelle a nommé deux Commissaires  
M. M. ~~Barthelemy~~ ~~ministre~~ et Foreade pour se rendre à Liégane  
et suivre l'effet de votre requête.

Salut  
L'Ormet  
Président

Protonotaire  
Secrétaire

Noné-Toussaint

J'ai l'honneur de l'Assemblée Coloniale en date du 25 février 1792 concernant  
la prétendue municipalité nouvellement établie dans la ville de  
St. Marc.